

- <https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/apres-la-mort-du-principal-stephane-...>
- Manon LETERQ.
- 31 min read

□ □ □ | search g\_translate

# Après la mort du principal Stéphane Vitel, quelle sécurité dans les écoles de Lisieux ?

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

La mort de Stéphane Vitel, principal du collège Pierre-Simon-de-Laplace (Calvados), retrouvé sans vie dans l'enceinte du bâtiment en août 2023, après le déclenchement de l'alarme intrusion, a-t-elle modifié les procédures de sécurité dans les autres écoles de Lisieux ? Quels sont les systèmes de sécurité mis en place dans les établissements scolaires ?



Le principal Stéphane Vitel avait été retrouvé mort dans l'établissement, vendredi 11 août. Des personnes sont venues déposer des fleurs, quelques jours après son décès. | MARTIN ROCHE, OUEST-FRANCE

**« Ce que Stéphane Vitel a fait, je l'ai déjà fait dans un autre établissement. »** Denis Le Cleach, proviseur du lycée Paul-Cornu à Lisieux (Calvados), aborde franchement le sujet de la sécurisation. **« Lorsque l'alarme se déclenchait, j'allais voir ce qu'il se passait. L'idéal est d'être à plusieurs, mais j'avoue l'avoir déjà fait seul. »**

Trois semaines après la mort de Stéphane Vitel, principal du collège Pierre-Simon-de-Laplace dans le quartier d'Hauteville, l'enquête est toujours en cours pour déterminer les

causes de son décès. Le 11 août, le directeur de l'établissement avait été alerté à 5 h 59 par l'alarme intrusion. Alors qu'il prenait la route des vacances avec sa femme et ses enfants, Stéphane Vitel a fait un détour par son collège pour réaliser des vérifications.

Deux personnes ont reconnu s'être introduites dans l'établissement, mais l'examen d'un de leur téléphone a démontré qu'ils étaient déjà partis avant l'arrivée du principal. Si la présence d'une tierce personne ne peut être exclue, l'autopsie du corps a révélé « **un œdème pulmonaire associé à une pathologie cardio-vasculaire ancienne** », pouvant avoir été fatal.

## « S'il y a une intrusion, j'appelle la police »

Les circonstances du décès de Stéphane Vitel incitent-elles les autres établissements à revoir leur protocole de sécurité ? Le lycée Frémont – Les Rosiers, étendu sur deux sites, dispose d'un système d'alarme, de caméras, et appelle au besoin une société de gardiennage. « **Mais je peux proposer une réorganisation après ce qu'il s'est passé**, soutient le nouveau chef de l'établissement Xavier Soulié, trente ans d'expérience derrière lui. **Jusqu'ici, je n'ai jamais connu d'intrusion. Mais il est clair que si je m'aperçois d'une trace d'effraction sur une porte, je ne rentrerai pas et j'appellerai les forces de l'ordre.** »

Un avis partagé par Olivier Lecable, principal du collège privé Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle : « **Si je suis contacté, je vais jeter un coup d'œil, mais s'il y a une intrusion, j'appelle la police.** » D'autant que faire appel à une société de sécurité représente « **un surcoût. Et nous, établissements privés, nous devons faire attention aux financements.** »

## Vers une mutualisation de la surveillance ?

Malgré le drame, Michel Durdek, principal du collège Michelet, considère « **que le naturel revient au galop** » : « **Peut-être que je redoublerai de prudence, mais je pense que c'est plus fort que nous, nous sommes responsables des biens et des personnes. On a épousé la profession. Même si nous n'avons pas de primes pour ça, on retournera dans l'établissement si ça sonne.** »

En cas de déclenchement du système d'alarme, le collège fait appel à la société Sécuritas, basée à Caen – pour un coût de 900 € par an, et 60 € par intervention.

La mutualisation des moyens entre les écoles, en faisant appel à une seule et unique société de gardiennage, serait-elle une solution ? « **Pourquoi pas** », juge Denis Le Cleach. « **C'est une bonne idée**, estime de son côté Xavier Soulié, **mais ce n'est pas si simple.** »

Une prochaine réunion réunissant les chefs d'établissements doit se tenir au commissariat de Lisieux, en présence du sous-préfet, avant la fin du mois de septembre. À l'ordre du jour, figurera en bonne place la question de la sécurisation.

## **Un « groupe de travail crée avec les chefs d'établissement »**

Le Département du Calvados, par la voix de Clara Dewaële, présidente de la commission Éducation et Attractivité, confirme que « **des groupes de travail vont être mis en place** » après la mort de Stéphane Vitel. « **J'ai rencontré la Dasein et la rectrice, et la collectivité prendra part à ces réflexions, en intégrant ces groupes.** »

Des moyens d'action avaient déjà été mis en place après les attentats en 2015, avec le rehaussement de clôtures dans l'ensemble des collèges – gérés par le Département –, ou la vérification des accès.

Le rectorat confirme que « **dans le cadre des mesures de sécurisation de l'espace scolaire, les établissements peuvent solliciter ; auprès des collectivités territoriales ; la mise en œuvre de systèmes de vidéoprotection, notamment pour les abords immédiats** » .

Chaque établissement dispose d'un diagnostic de sécurité « **établit en liens étroits avec les référents de la police ou de la gendarmerie** » ainsi que d'un plan particulier de mise en sûreté attentat-intrusion. Une réflexion sera bien menée « **en concertation entre les collectivités territoriales et l'Éducation nationale au niveau national, mais un groupe de travail sera également créé avec les chefs d'établissement dans l'académie de Normandie** » .